

Communiqué de presse

Berne, le 12 mai 2023

L'association professionnelle aborde les conditions de travail dans le travail social

Le vendredi 12 mai 2023 s'est tenue à Berne l'assemblée générale d'AvenirSocial, l'association professionnelle suisse du travail social. Les membres présent·e·s ont traité les affaires statutaires et ouvert l'organe stratégique à deux nouvelles personnes. La Journée nationale des travailleur·euse·s sociaux·ales a eu lieu l'après-midi et a permis d'approfondir le thème de l'année dernière, « Conditions de travail dans le travail social ». L'événement s'est ouvert sur l'intervention de Daniel Lampart, économiste en chef à l'Union syndicale suisse.

Les deux co-président·e·s d'AvenirSocial, Simone Gremminger et Daniel Kappeler, ont ouvert l'assemblée générale au Heitere Fahne à Berne. Les membres disposant du droit de vote ont ensuite adopté les affaires statutaires, telles que le rapport annuel, le bilan annuel et le budget. Cette année, l'accent était mis sur le processus de révision du [Code de déontologie du travail social en Suisse](#), actuellement en cours. Si le projet se déroule comme prévu, l'assemblée générale de l'année prochaine adoptera le Code de déontologie révisé et l'association disposera ainsi de directives éthiques à jour pour la gestion professionnelle et morale dans le travail social.

L'assemblée générale a ensuite élu deux nouveaux membres dans l'organe stratégique de l'association. Ainsi, le comité peut maintenant compter sur Anna Bosshard et Alexandre Brodard. Par ailleurs, les présent·e·s ont décerné le statut de membre d'honneur à Christine Guinard Dumas. Elle a conduit avec habileté le secrétariat général d'AvenirSocial dans le canton de Vaud pendant 20 ans. Pour finir, l'assemblée générale a pris congé de Stéphane Beuchat, qui quitte fin juin l'association dans laquelle il œuvre depuis 2011 et dont il est co-secrétaire général depuis 2014.

L'après-midi s'est tenue la [Journée nationale des travailleur·euse·s sociaux·ales](#). Elle a approfondi le thème de l'année dernière, « Conditions de travail dans le travail social ». L'orateur invité était Daniel Lampart, économiste en chef à l'Union syndicale suisse. Après son intervention, les professionnel·le·s du travail social se sont penchés sur les contenus dans cinq ateliers sur les thèmes droit du travail, numérisation, perspectives d'action pour les organisations, qualification des professionnel·le·s de l'OKJA et politique de l'emploi. Les ateliers étaient assurés par des expert·e·s des secteurs de l'économie, de la pratique et de la représentation des intérêts. L'objectif est que la discussion entamée dans l'association se poursuive au-delà du 12 mai et que des propositions concrètes pour améliorer les conditions de travail dans le travail social puissent être formulées à moyen terme.

Contact :

- Simone Gremminger, co-présidente d'AvenirSocial, s.gremminger@avenirsocial.ch
- Daniel Kappeler, co-président d'AvenirSocial, d.kappeler@avenirsocial.ch
- Annina Grob, co-secrétaire générale d'AvenirSocial, a.grob@avenirsocial.ch